

MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

BTS

SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

OPTION B

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de la Venise Verte
71 Rue Laurent Bonnevey, 79000 Niort
Tel. 05 49 32 48 00

LE MÉTIER

Ce diplôme forme des techniciens supérieurs capables de gérer un parc informatique ou d'administrer un réseau en PME. Leur mission consiste alors à automatiser et rationaliser les activités administratives de l'entreprise.

Ce technicien supérieur dialogue en permanence avec les informaticiens de l'entreprise et les collaborateurs extérieurs (fournisseurs de matériel, prestataires de services...). Par ailleurs, il exerce des fonctions d'interface entre les utilisateurs, le service informatique central, les gestionnaires et les décideurs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Concevoir et développer une solution applicative
- Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative
- Gérer les données

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Gestionnaire de bases de données.
- Contrôleur réseau.
- Technicien d'exploitation.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 20 semaines en centre de formation et 32 semaines en entreprise par an.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h pour les 2 années de formation.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP35340 - www.francecompetences.fr

Date d'enregistrement de la certification : 09/03/2021

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Écoles supérieures d'informatique.
- Diplôme spécialisé.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

